Grand-Lemps, Rives, Réaumont/Saint-Cassien et Voiron.

Tout le monde descendra du train en terre berjallienne, pour être "transbordé" dans des autocars. À défaut du rail, les liaisons seront assurées par la route.

Des agents en renfort à Bourgoin-Jallieu et Grenoble

Des agents en renfort à Bourgoin-Jallieu et Grenoble orienteront durant week-end les voya-

Certains trajets plus longs

Dans tous les cas, si les temps de trajet peuvent être rallongés, jusqu'à 20 minutes de plus, ils ne seront pas considérés comme des retards, dans la mesure où ils ont été intégrés aux horaires annoncés par la SNCF. Thomas LANIER

Renseignements au 09 69 32 21 41 et sur www.sncf.com ou infolignes.com

les salariés ont donc mandaté leurs représentants pour présenter un document de 13 pages lors du conseil d'administration du 29 octobre 2014.

Yves Aupetitallo







692348000

PIERRE-CHÂTEL | Chantiers routiers

Sensibiliser les usagers la sécurité des agents



L'exercice s'est déroulé à Pierre-Châtel, en bordure de la RN85, où des agents du centre d'exploitation de La Mure effectuaient un chantier d'entretien et de fauchage, "protégés" par plusieurs dispositifs de signalisation. Photo LeDL/D.B.

u vu de la spectaculaire Ahausse de l'accidentologie (un agent décédé entre 2007 et 2012 et huit depuis 2013), la Direction interdépartementale des routes (Dir) Méditerranée, en partenariat avec les forces de l'ordre, a programmé des opérations de sensibilisation dans chacun de ses trois districts qui couvrent neuf départements.

Jeudi matin, un exercice a été monté sur la commune de Pierre-Châtel, en bordure de la RN85, où des agents du centre d'exploitation de La Mure effectuaient un chantier d'entretien et de fauchage, "protégés" par plusieurs dispositifs de signalisation (panneaux, quilles, limitation de vitesse).

Les forces de l'ordre, en l'occurrence la gendarmerie de La Mure et la brigade motorisée du Pont-de-Claix, ont

procédé à la verbalisation des contrevenants, surtout ceux en situation de grave infraction (important dépassement de vitesse, téléphone au volant, franchissement de ligne blanche...).

Les contrevenants avaient le choix entre verbalisation et sensibilisation

L'opération était centralisée sur l'aire de repos où un "comité d'accueil" recevait les automobilistes en infraction du code de la route pour leur proposer le choix entre verbalisation et sensibilisation.

Sur place, on notait la présence de Guy Poncet, adjoint au maire de Pierre-Châtel, Philippe de Camaret, directeur adjoint d'exploitation à la Dir Méditerranée, ainsi que Jean-Luc Gisselbrecht, responsable du district Alpes du Sud.

Dominique BERTHOIN